departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

Convocation du Conseil Municipal:

le 24 Mai 1996

Votants : 44

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 10 Juin 1996

SEANCE DU 7 juin 1996

Demandes de subventions au Conseil Général pour le CAJI, le Musée d'Agesci et la Coulée Verte, dans le cadre de la nouvelle dotation départementale

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIÈR, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,

M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés:

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.

M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D96221

le Musée d'Agesci et la Coulée Verte, dans le cadre de la nouvelle dotation départementale

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 18 décembre 1995, le Conseil Général vient de créer une nouvelle dotation destinée à subventionner les projets d'investissement présentés par les communes de plus de 5000 habitants.

En ce qui concerne la nature des opérations subventionnables, le Conseil Général a souhaité que les communes intègrent la notion de projets structurants à l'échelle départementale.

La Ville de Niort entend s'inscrire dans cette logique et soumet au Conseil Général les dossiers :

- du Musée d'Agesci
- du Centre d'Animation Jeunesse Information
- et de la Coulée Verte

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- m'autoriser à solliciter auprès du département des subventions au taux le plus élevé possible pour les tranches 96 de réalisation de ces 3 projets inscrits au Budget Primitif 1996.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour